

SYNDICAT MIXTE DU PAYS MIDI-QUERCY



**1^{er} comité de pilotage du Plan Climat
Energie Territorial du Pays Midi Quercy.**

29 octobre 2009 à Nègrepelisse

Présents	Excusés
Jean Cambon Président Syndicat Mixte pays Midi-Quercy Cathy BAYOL, Commune de Montricoux Emmanuel DAVID ADEME MP Georges ESPINOSA, UNIMATE 82 FNE Ghislaine MARTINEZ, CC QRG Jean-Claude BERTELLI , Maire de Réalville Jocelyn CROS, technicien Chambre d'agriculture 82 Joël MOITIE, élu CCI 82 Johan HUBELE, CRPF 82 Julien BIRLINGER Syndicat Mixte du Pays Midi-Quercy Lucienne PEDRONO Commune de Septfonds Nathalie GROSBORNE, CPIE MIDI QUERCY Nicolas GAYET, ARPE MP Nicole LEVAVASSEUR Commune d'Albias Philippe DARBOIS Syndicat Mixte du Pays Midi-Quercy Philippe PIEUX CAUE Espace Info Energie 82 René COLINET, maire de St Etienne de Tulmont. Sabine MARTIN Commune de Saint Etienne de Tulmont Sandrine BAK Syndicat Mixte du Pays Midi-Quercy Stéphane CHADIRAT, CC TVA Vincent GARNAUD, CCI 82 Yoann PICARONIE C.C. QRG Nathalie GROSBORNE CPIE MQ	André MASSAT C.C. QRG

Préambule :

Dans la continuité du plan énergie piloté par le syndicat mixte depuis 2006, le Pays s'est engagé dans l'élaboration d'un **Plan Climat Energie Territorial**. Cette démarche de développement durable a pour objectif de réduire les émissions de gaz à effet de serre du territoire, d'anticiper les effets du réchauffement climatique et de l'augmentation du prix de l'énergie. Le 15 septembre 2009, s'est tenu à Lapenche un forum de lancement du Plan Climat Energie Territorial, il a permis de lister une multitude d'actions.

Objectifs de la réunion :

- Définir les objectifs du Plan Climat Energie Territorial.
- mettre en place une méthodologie et un planning pour élaborer un programme d'actions.

Ordre du jour :

- Ouverture de la réunion par Jean CAMBON, Président du Pays Midi-Quercy.
- Les enjeux et actions locales
- Bilan de la réunion du 15/09/2009 à Lapenche.
- Définition des objectifs pour le Plan Climat Energie Territorial du Pays Midi Quercy.
- Définition de la méthodologie d'élaboration et du planning du programme d'actions.

1. Ouverture de la réunion par Jean CAMBON, Président du Pays Midi-Quercy

Monsieur CAMBON remercie les participants et les partenaires, il retrace les enjeux, les actions menées par le Pays et précise l'objectif de ce Plan Climat Energie Territorial. Enfin, il présente le déroulement de la réunion.

2. Enjeux mondiaux et actions locales (cf : power point joint sur le site du PMQ)

Julien BIRLINGER présente les enjeux mondiaux et les outils locaux qui permettent une réduction des gaz à effet de serre et une adaptation aux changements climatiques.

3. Bilan de la réunion du 15/09/2009 à Lapenche (cf : power point joint sur le site du PMQ)

Julien BIRLINGER présente les résultats du forum de Lapenche, cet événement a réuni 72 personnes autour de 3 ateliers thématiques et a permis de citer 57 actions.

4. Définitions des objectifs du Plan Climat Energie Territorial du Pays Midi Quercy (cf : power point joint sur le site du PMQ)

Julien BIRLINGER présente les enjeux d'un Plan Climat Energie Territorial, il rappelle que ce plan a une durée de 3 ans (2010-2013) et que la France s'est fixé des objectifs nationaux dans le cadre de la politique européenne :

- diminuer de 20% les consommations énergétiques
- diminuer de 20% les émissions de gaz à effet de serre
- atteindre 23% d'énergie renouvelables dans la consommation d'énergie contre 6% aujourd'hui soit 17 % d'augmentation.

= C'est ce qu'on appelle le 3X20

Les principaux chiffres clés du Pays sont rappelés aux membres du comité de pilotage :

- Une consommation énergétique annuelle de 1065 GWh
- Des émissions de CO2 annuelle de 454 491 tonnes équivalent CO2
- Une production annuelle d'énergies renouvelables de 114,25 GWh.

A partir de ces chiffres, 2 scénarios sont proposés pour définir les objectifs :

Scénario 1 :**2013 : Un tiers du 3 x 20 en 2020**

Objectifs	Aujourd'hui	2020	2013
Consommations d'énergie	1065 GWh/an	852 GWh/an - 213 GWh/an	994 GWh/an - 71 GWh/an
Emissions de CO2	454 491 T CO2/an	363 591 T CO2/an -90 900 T CO2/an	424 191 T CO2/an -30 300 T CO2/an
Energies renouvelables	114 GWh/an	259 GWh/an + 145 GWh/an	162 GWh/an + 48 GWh/an

Le problème de ce scénario est qu'il est très difficile à observer car les collectivités locales ne peuvent agir directement ou indirectement que sur 50% des émissions de gaz à effet de serre.

Scénario 2 :**2013 : 50% du tiers du 3 x 20 en 2020**

Objectifs	Aujourd'hui	2020	2013
Consommations d'énergie	1065 GWh/an	958,5 GWh/an - 106,5 GWh/an	1030 GWh/an - 35,5 GWh/an
Emissions de CO2	454 491 T CO2/an	409 041 T CO2/an -45 450 T CO2/an	439 491 T CO2/an -15 000 T CO2/an
Energies renouvelables	114,25 GWh/an	186,75 GWh/an + 72,5 GWh/an	138 GWh/an + 24 GWh/an

Ce scénario permet de cadrer le Plan Climat Energie Territorial du Pays Midi Quercy sur les actions sur lesquelles les collectivités territoriales ont un impact (sur l'agriculture et le transport individuel par exemple, les collectivités ont relativement peu de poids).

Il faut noter que les évolutions démographiques ne sont pas prises en compte dans les calculs présentés.

A la suite de cette présentation, L'ADEME et l'ARPE font remarquer qu'un Plan Climat Energie Territorial doit prendre en compte tous les partenaires, que le scénario 1 correspond à cet objectif et ils précisent qu'il faut aller plus loin que les actions initiées actuellement. En effet, il existe 3 niveaux de PCET :

- Niveau 1 : baisse de 10% des consommations
- Niveau 2 : Mise en place d'un plan d'actions par une collectivité
- Niveau 3 : Intervention dans tous les domaines d'activités et avec l'ensemble des acteurs (publics et privés).

Jean Cambon précise qu'il faut retenir les deux scénarios proposés :

- le scénario n°1 pour fixer des objectifs globaux, mais qu'en aucun cas les collectivités locales n'auront les moyens d'influencer à 100% ces objectifs = Mettre en place des actions pour

faciliter l'atteinte de ces objectifs en terme de moyens (Ex : mettre en place des parkings de covoiturage qui, si ils sont utilisés dans leur ensemble, permettront de diminuer les émissions de X tonnes de CO2, cependant on ne peut pas obliger les usagers à les utiliser).

- le scénario n°2 pour fixer des objectifs chiffrés aux collectivités et acteurs publics en terme de résultat = faire en sorte que les moyens mis en place atteignent les objectifs du scénario 2 (ex : adhérer au Conseil en Energie Partagé c'est, en moyenne, une diminution de 10% des consommations énergétiques des communes en 3 ans).

A la suite de ce débat la proposition de Jean Cambon est validée.

4. Définition de la méthodologie d'élaboration et du planning du programme d'actions

Julien BIRLINGER propose 3 formes pour organiser la mise en place du Programme d'Actions au travers de groupes de travail.

Forme 1 : 3 groupes de travail sur la base des thèmes de la réunion du 15/09 à Lapenche :

- Aménager, gérer le territoire, se déplacer.
- Acheter, consommer, produire
- Rénover, construire, rénover

Forme 2 : 4 groupes de travail par acteur :

- Elus
- Propriétaires de l'espace (agriculteurs et forestiers)
- Habitants
- Entrepreneur

Forme 3 : par actions structurantes :

- La filière bois
- L'énergie dans les collectivités
- L'énergie dans l'habitat
- Les transports alternatifs
- La ressource en eau
- Les circuits courts
- Cohérence territoriale qui regroupe les partenaires des collectivités.

Nathalie Grosborne évoque l'importance d'intégrer à tous les groupes la thématique commune des déchets.

De même M.Pieux évoque l'importance de prendre en compte dans chaque groupe la transversalité de certains enjeux (sobriété ; efficacité ; mobilité ; déchets ;..)

M.Cambon insiste sur les objectifs de base (les 3*20%) qu'il ne faut pas perdre de vue et au contraire s'appuyer sur ces objectifs pour prioriser les actions préconisées en fonction du résultat escompté vis-à-vis de ces 3 objectifs pour la période 2010-2013.

A la suite de cette présentation et du débat qui en a découlé, la proposition suivante a été retenue :

Mettre en place **un seul groupe de travail** et examiner les actions en **se basant sur les acteurs** (élus, agriculteurs, forestiers, habitants, entrepreneurs) et les thématiques propres au territoire MQ ;

PLANNING : la 1^{ère} réunion de ce groupe de travail du Plan Climat Energie Territorial se déroulera :

**Le Mardi 17 Novembre 2009
à 14h
à la Mairie de REALVILLE**

Les membres du comité de pilotage sont invités à cette réunion ainsi que les participants à la réunion de lancement du PCT de Lapenche.